

COMMUNIQUE DE PRESSE Information réglementée

Le 2 mai 2013 – après clôture des marchés
Sous embargo jusqu'à 17h40

Communiqué de presse

Proposition de nomination d'un nouvel administrateur

Aedifica a le plaisir d'annoncer que la nomination de Monsieur Jean Franken en tant qu'administrateur indépendant et non-exécutif sera proposée à la prochaine assemblée générale extraordinaire de la sicafi¹. Monsieur Jean Franken possède une vaste expérience professionnelle dans le monde de l'immobilier (investisseurs institutionnels). Monsieur Jean Franken répond aux critères d'indépendance tels que définis par l'article 526ter du Code des sociétés, de l'Annexe A du Code 2009 et de la Charte de gouvernance d'entreprise établie par le conseil d'administration d'Aedifica. Sous réserve d'approbation de la FSMA et de l'assemblée générale extraordinaire, le mandat de Monsieur Jean Franken prendra effet à partir du 1^{er} juillet 2013, pour une période de 3 ans. Le conseil d'administration comptera alors 11 membres.

Aedifica est une société cotée belge investissant en immobilier résidentiel. Elle développe un portefeuille immobilier autour des axes d'investissement suivants:

- immeubles résidentiels ou mixtes dans les villes belges ;
- immeubles exploités en appartements meublés ;
- logement des seniors ;
- hôtels.

Aedifica est une sicafi cotée sur le marché continu de NYSE Euronext Brussels.

Pour toute information complémentaire

Stefaan Gielens
CEO



Direct tel: 32 2 626 07 72
stefaan.gielens@aedifica.be

Jean Kotarakos
CFO



av. Louise 331 Louizalaan
Bruxelles 1050 Brussel
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71
info@aedifica.be
www.aedifica.be

Direct tel: 32 2 626 07 73
jean.kotarakos@aedifica.be

Martina Carlsson
Control &
Communication
Manager



Direct tel: 32 2 627 08 93
Mobile phone: 32 478 67 86 76
Fax: 32 2 626 07 71
Martina.carlsson@aedifica.be

av. Louise 331 Louizalaan
Bruxelles 1050 Brussel
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71
info@aedifica.be
www.aedifica.be

¹ Elle se tiendra le 7 juin 2013, ou, en cas de carence, le 24 juin 2013. Elle aura principalement pour objet la fusion des filiales récemment acquises.